

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes, tenue le 21 juin 2019, à 8h15 au restaurant Eggstyle de Deux-Montagnes.

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/>	Guy Chénier	<input checked="" type="checkbox"/>	Richard Galli
<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Doth	<input type="checkbox"/>	Amélie Gagnon
<input type="checkbox"/>	Stéphanie Durand	<input checked="" type="checkbox"/>	Manon Labelle
<input checked="" type="checkbox"/>	Patric Fontaine	<input type="checkbox"/>	Carolanne Plante

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2019 et suivi
4. Rapport annuel
5. Autres sujets
6. Levée de la séance

1- Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, la séance débute à 8h35

2- Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-1819-15

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour est adopté.

Adopté.

Résolution CE-1819-16

3- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2019 et suivi

Suivi

La direction remet au membres du conseil d'établissement le document officiel du projet éducatif. Le projet est d'une durée de 3 ans (2019-2022). Un plan d'action sera présenté au conseil dès l'année prochaine. Ce plan sera mis à jour annuellement.

Approuvé.

Résolution CE-1819-17

4- Rapport annuel 2018-2019

Il est résolu, sur proposition dûment appuyée, d'approuver le rapport annuel 2018-2109.

5- Autres sujets

Aucun sujet n'a été discuté

Résolution CE-1819-18

6- Levée de la séance

Il est proposé de lever la séance.

Adopté.

Il est 8h55